COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 FEVRIER 2014

Liste « Choisir l'avenir, l'alternance socialiste, écologiste et citoyenne ! »

Parce que les Ivryen-nes aspirent à un printemps démocratique et une alternance après 89 ans de gestion communiste, parce que nous souhaitons redonner espoir à nos concitoyen-nes et construire avec eux une ville résolument écologiste, démocratique et humaniste, le parti ECOLOGIE IVRY - SEINE AMONT et le PARTI SOCIALISTE ont pris la décision de se rassembler pour présenter une liste d'alternance aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

La liste « Choisir l'avenir, l'alternance socialiste, écologiste et citoyenne », conduite par Sandrine Bernard (tête de liste socialiste) avec, en seconde position, Hervé Rivière (qui conduisait la liste Alternance Ecologie Ivry), sera composée de candidat-es présenté-es par nos deux formations politiques, largement ouvertes à la société civile.

Nous avons fait le choix de nous rassembler pour défendre ensemble un projet d'avenir pour Ivry et proposer une approche politique plus efficace, plus écologique, plus économe et plus juste.

Priorités programmatiques inscrites dans le protocole d'accord entre le PARTI SOCIALISTE et le parti ECOLOGIE IVRY – SEINE AMONT.

Aménagement urbain

L'aménagement de notre ville doit permettre de **répondre aux enjeux environnementaux** (la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité…), mais aussi d'**offrir une plus grande qualité de vie pour tou-te-s**, en veillant à préserver l'environnement et la santé humaine, en prévoyant la création d'équipements publics de proximité, la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux, et en renforçant la mixité urbaine et sociale de nos quartiers :

→ **modification du Plan Local d'Urbanisme** afin de traduire dans le règlement les objectifs, orientations et préconisations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de la Charte Ecoquartier d'Ivry ;

→ **élaboration d'une Charte garantissant le maintien, dans des conditions justes, des personnes et entreprises** touchées par les opérations urbaines engagées dans la ville ;

→ **maitrise de la densification** pour construire une ville à taille humaine ;

→ **renégociation des concessions d'aménagement des ZAC pour rééquilibrer leur programmation en faveur du logement** (en réduisant la part des bureaux, qui ne trouvent plus preneurs) et impulser une véritable dynamique d'écoquartier ;
→ **débat public et concours d'architecture sur le devenir du centre ville** avec l'ambition d'y préserver la mixité urbaine, d'accompagner la rénovation des logements, de redynamiser les commerces de proximité, d'améliorer le cadre de vie et d'en faire un espace plus vivant ;
→ **aménagement de nouveaux parcs, squares, jardins partagés… et des berges de la Seine**, avec l'objectif (inscrit dans la Charte Ecoquartier et le PADD) de tendre vers 10 m2 d'espaces verts publics par habitant (contre moins de 4 m2 à ce jour) en 2020 (ajout, dans le tableau des emplacements réservés du PLU, de réserves d'espaces verts publics anciens et nouveaux, avec indication détaillée de leur surface et de leur destination).

Déplacements

Nous souhaitons mettre en œuvre un **nouveau Plan de Déplacement Urbain** avec une priorité aux modes actifs et transports en commun, et une réduction des vitesses (ville 30) pour mettre fin au «tout voitures» et apaiser la circulation :
→ **suppression des projets de création de nouvelles voies de transit, et des projets de mise en double sens voitures** des rues Jean-Jacques Rousseau et Molière, conformément aux préconisations du SDRIF ;
→ **aménagement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés sur tous les axes structurants** (aujourd'hui, les voies cyclables représentent moins de 14%), et généralisation des contre-sens cyclables… ;
→ aménagement de parkings mutualisés avec un **tarif résidentiel de stationnement à 20 € /mois** et réalisation de places de **stationnement 2 roues** conformément aux préconisations du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) ;
→ développement de l'**autopartage**…

Développement durable

Nous devons avoir une vision à long terme du développement de notre territoire :
→ **abandon immédiat du projet d'usine de TMB - méthanisation** sur le site d'Ivry Paris 13 ; vote d'un moratoire municipal sur le projet de reconstruction de l'usine d'incinération ;
→ mise en place de la **collecte séparée des biodéchets** et d'une vraie politique de **réduction, recyclage et réutilisation des déchets** ;
→ mise en route d'une étude sur la mise en place de la **redevance incitative sur l'enlèvement des ordures ménagères (REOM)**, à Ivry et si possible sur l'ensemble de Seine-Amont ;
→ mise en œuvre d'un **plan de réduction des pollutions et risques** (réduction des émissions de gaz à effets de serre, des dioxines et particules fines, contrôle et amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur…) ;
→ **Développement des énergies renouvelables** (solaire, éolien, géothermie, biomasse…) ;
→ **rénovation de 300 à 500 logements par an** pour réduire la précarité énergétique et améliorer la qualité des logements ;
→ **retour à une gestion publique de l'eau** au niveau de l'agglomération Seine-Amont ;
→ **développement d'activités d'avenir, non polluantes**, sur le territoire, en favorisant les emplois liés à l'écologie et à l'économie circulaire ;
→ **amélioration de la qualité de notre restauration collective**, avec l'objectif d'introduire plus de 50 % de produits bio ou labellisés, davantage de produits frais et de saison.

Démocratie – finances publiques

Nous souhaitons redonner souffle à notre démocratie locale :
→ **renforcement du rôle du Conseil municipal et des commissions** comme lieux de débat sur les orientations politiques de la ville ; ouverture des groupes de travail et comités de pilotage aux élu-es de l'opposition et aux associations concernées par les dossiers à l'ordre du jour ;

→ **transparence et concertation en amont des projets** et à toutes les étapes de décision, avec les élu-es et habitant-es ;
→ **mise en œuvre de la Charte des Comités de quartiers**, en allouant un budget participatif à des Conseils de quartier indépendants de la Ville ;
→ rénovation de la Maison de la Citoyenneté Jean-Jacques Rousseau et maintien de sa destination ; **maintien et développement des Maisons de quartiers**, dans tous les quartiers de la ville, distinctes des Centres sociaux CAF qui n'ont pas la même vocation ; création de deux nouvelles Maisons de quartier à Ivry-Port Sud et sur la ZAC du Plateau ;
→ création d'une **Maison des Associations** pour accompagner le développement de la vie associative et citoyenne, de façon libre et indépendante ;
→ application des principes de **laïcité et strict respect de la loi de 1905** dans les relations avec les associations cultuelles ;
→ réalisation d'un **audit des finances et emplois publics** (par un cabinet extérieur et indépendant) ;
→ définition d'orientations politiques et budgétaires pluriannuelles (personnels, investissements…), pour construire une ville durable, écologique, démocratique et solidaire…

Responsable de section
du Parti Socialiste d'Ivry
Mickael Gonin

Coprésident-es du parti
Ecologie Ivry – Seine Amont
Elisabeth Loichot et Guillaume Moog